

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 11 mars 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan, conseillère ; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présent, la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantale St-Antoine.

Est absent : le directeur général Benoit Charbonneau

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2019.03.042

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 MARS 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 11 mars 2019
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019.
3. Adoption de la liste sélective des déboursés.
4. Demande de dérogation mineure 2019-007
5. Demande de dérogation mineure 2019-008
6. Demande de PIIA 2019-009
7. Demande de PIIA 2019-010
8. Demande de PIIA 2019-011
9. Adoption du règlement sur les quais et abris à bateaux 207-2019
10. Adoption du règlement relatif aux animaux 208-2019
11. Sécurité civile-demande d'aide financière-volet 2
12. Demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux
13. Création du comité de gestion des actifs (GDA)
14. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
15. Appel d'offres pour les travaux publics
16. Nomination de Monsieur Sylvain Bazinet-Organisme par Monts et Vals
17. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2019
18. Avril est le mois de la jonquille
19. Demande de PIIA 2019-012
Période de questions
20. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.03.043

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.044

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS.

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	CHÈQUE	MONTANT
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	4679	862.77 \$
YVON MARINIER INC.	4680	266.49 \$
DISTRIBUTION & SERVICES RG	4681	1 086.51 \$
POSTES CANADA	4682	74.70 \$
CHÈQUE ANNULÉ	4683	- \$
ABRINORD	4684	250.00 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS	4685	93 916.63 \$
ASSOC. DIR. GÉN. MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	4686	1 322.21 \$
CHÈQUE ANNULÉ	4687	- \$
LA CAPITALE EN FÊTE	4688	2 842.30 \$
GLORIA RAMIA PRENAFETA	4689	106.50 \$
CHANTAL BETTI	4690	278.00 \$
CHARLES-EMMANUEL BROSSARD	4691	295.00 \$
LES PRODUCTIONS MOSAÏCULTURE	4692	161.00 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	4693	279.16 \$
JOANNE LAMARRE	4694	100.00 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	4695	449.92 \$
9289-1662 QUÉBEC INC.	4696	866.04 \$
INNOV PROMOTIONS	4697	598.79 \$
CELINE BRIEN	4698	261.57 \$
LE PAPETIER	4699	161.10 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	4700	80.48 \$
SERVICES PSANSREGRET	4701	2 070.00 \$
CHÈQUES ANNULÉS	4702 à 4715	- \$
JUTEAU RUEL INC.	4716	278.68 \$
LBC CAPITAL	4717	1 007.18 \$
LOISIRS LAURENTIDES	4718	80.48 \$
YVON MARINIER INC.	4719	1 182.90 \$
GROUPE ULTIMA INC.	4720	545.00 \$
MRC DES LAURENTIDES	4721	76 786.17 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	4722	32.34 \$
PÉTROLE PAGÉ	4723	8 891.14 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	4724	53.93 \$
REGIE INTERM. DES TROIS-LACS	4725	36 868.00 \$
SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	4726	68.99 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	4727	57.49 \$
TOILETTES QUÉBEC	4728	183.96 \$

TRACTION STE-AGATHE/9172-6976 QUÉBEC INC	4729	458.27 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	4730	2 501.39 \$
BMR	4731	53.45 \$
BUDGET PROPANE	4732	984.37 \$
CANADIAN TIRE	4733	91.96 \$
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	4734	57.26 \$
ELLE QUEBEC	4735	16.04 \$
LES ENTREPRISES S.LAURIN	4736	718.60 \$
PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	4737	44.67 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	4738	431.15 \$
FED QUE. DES MUNICIPALITÉS	4739	597.87 \$
GNL ÉNERGIE INC.	4740	597.87 \$
G2 ARPENTEUR GÉOMÈTRES INC	4741	1 552.16 \$
MARCHÉ M.BOUCHARD	4742	88.31 \$
L'INFORMATION DU NORD	4743	370.22 \$

Total chèques

240 929.02 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	29 443.34 \$
Services de téléphonie	392.61 \$
Remises salariales fédérales	5 777.18 \$
DAS provincial	14 234.21 \$
Les Pétroles Therrien	358.01 \$
Hydro-Québec	617.08 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Frais bancaires	217.97 \$
Protectron	105.16 \$
Visa RBC	180.44 \$
Crédit-Bail(10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Niveleuse 2014-2019)	3 297.05 \$
Crédit-Bail (Équip. déneig. 2016-2019)	1 422.51 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
Total prélèvements	61 826.84 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.045

4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-007

Demande de permis no. 2019-010 faite par Monsieur Patrice Lévesque

Monsieur Patrice Lévesque
Chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4610-39-9035 -0-000-0000
Lot : 16-P ET 17-P rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Nature de la demande :

- Construction d'une maison dans la zone de non construction à partir de la ligne naturelle des hautes eaux;

Effets de la demande :

- Demande de dérogation mineure de 6 mètres sur les 20 mètres de non

construction à partir de la ligne des hautes eaux, conformément au plan Z-64298-2 (minute 5893) signé le 1er février 2019 par Sébastien Généreux, A.-G.;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.046

5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-008

Demande de permis no. 2019-011 faite par Monsieur Alain Roy et Madame Sylvie Paquette.

Monsieur Alain Roy
Madame Sylvie Paquette
231, chemin du Lac-Cardin
Lantier, J0T 1V0
4710-38-4944-0-000-0000
Lot : 19-P rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Nature de la demande :

- Construction d'une maison dans la zone de non construction à partir de la ligne naturelle des hautes eaux;

Effets de la demande :

- Demande de dérogation mineure de 4.18 mètres sur les 20 mètres de non construction à partir de la ligne des hautes eaux, conformément au plan A6709 (minute 4920) signé le 30 janvier 2019 par Adam Masson-Godon, A.-G.;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.047

6. DEMANDE DE PIIA 2019-009

Demande de permis no. 2019-012 faite par Monsieur Alain Roy et Madame Sylvie Paquette.

Monsieur Alain Roy
Madame Sylvie Paquette
231, chemin du Lac-Cardin
Lantier, J0T 1V0
4710-38-4944-0-000-0000
Lot : 19-P rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	0 sur 2
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	12 sur 14

Pourcentage acceptable 60%
Pourcentage de conformité du projet 85.7%

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	0 sur 4
	Apport des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	14 sur 14
	Matérialité et caractéristiques architecturales	32 sur 32
	Aménagement des terrains	13 sur 16
	Aires de stationnement et allées de circulation	10 sur 10
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	75 sur 82
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	91.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-009 soit et est acceptée selon la résolution 2019.03.11 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.048

7. DEMANDE DE PIIA 2019-010

Demande de permis no. 2019-013 faite par Monsieur François Rouleau et Madame Laurence Verreault-Laprise.

Monsieur François Rouleau
Madame Laurence Verreault-Laprise
101, chemin de la Pension
Lantier, J0T 1V0
4516-12-8287-0-000-0000
Lot : 26-P, rang 11, canton Doncaster
Zone : 2V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	2 sur 4
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	6 sur 6
	Matérialité et caractéristiques architecturales	22 sur 22
	Aménagement des terrains	12 sur 12
	Aires de stationnement et allées de circulation	6 sur 8
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	52 sur 56
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	92.9%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-010 soit et est

acceptée selon la résolution 2019.03.12 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.049

8. DEMANDE DE PIIA 2019-011

Demande de permis no. 2019-014 faite par Monsieur Stéphane Ostiguy.

Monsieur Stéphane Ostiguy
503, croissant des Trois-Lacs
Lantier, J0T 1V0
4514-41-2520 -0-000-0000
Lot : 20-17, rang 10, canton Doncaster
Zone : 6V

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
	Aménagement des terrains	4 sur 4
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	16 sur 16
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	0 sur 4
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
	Matérialité et caractéristiques architecturales	32 sur 32
	Aménagement des terrains	8 sur 12
	Aires de stationnement et allées de circulation	9 sur 10
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	53 sur 62
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	85.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-011 soit et est acceptée selon la résolution 2019.03.13 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.050

9. ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES QUAIS ET ABRIS À BATEAUX 207-2019

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 207-2019 abrogeant le règlement sur les quais et abris à bateaux 111-2009 sur la réduction des impacts

environnementaux des quais et des abris à bateaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.051

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX 208-2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 208-2019 abrogeant le règlement 106-2008 relatif au contrôle des chiens.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.052

11. SÉCURITÉ CIVILE-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-VOLET 2

ATTENDU QUE le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité de Lantier souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité de Lantier atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

Appuyé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Lantier présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 074\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 074\$ (le cas échéant) ;

QUE la municipalité autorise le directeur général, secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau à signer pour et au nom de la municipalité de Lantier le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.053

12. DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Lantier présente une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des Municipalités pour le projet GDAM-Lantier-2019;

QUE la municipalité de Lantier s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des Municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

1. Estimation préliminaire des coûts des rues 6 900\$
2. Estimation préliminaire des coûts des ponts 3 900\$
3. Informatiser la gestion des actifs 2 100\$

QUE la municipalité de Lantier consacre 2 580\$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Benoit Charbonneau, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lantier les documents pour une demande de subvention.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.054

13. CRÉATION DU COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS (GDA)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de former le comité de gestion des actifs avec les membres suivants :

Noël Lantier, conseiller responsable des travaux publics;
Benoit Charbonneau, directeur général;
Marie Chantale St-Antoine, directrice générale adjointe;
Sylvain Bazinet, directeur des travaux publics;
Olivier Lisso-Gougeon, responsable du service de l'urbanisme et de l'environnement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.055

14. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 31 181\$ dollars pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les montants au sujet l'utilisation des compensations sont intégré au rapport des états financiers 2018.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition du conseiller le conseiller Noël Lanthier, il est unanimement résolu et adopté **QUE** la municipalité de Lantier informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.056

15. APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de faire des demandes sur invitations pour la fourniture de différents granulats et pour la réparation en enrobé bitumineux pour les chemins municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.057

16. NOMINATION DE MONSIEUR SYLVAIN BAZINET-ORGANISME PAR MONTS ET VALS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Lantier nomme Monsieur Sylvain Bazinet, directeur des Travaux publics, à titre de représentant au comité de l'organisme "Par Monts et Vals".

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.058

17. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lanthier proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce "DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT".

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.059

18. AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2018 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques qui protègent le public

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.03.060

19. DEMANDE DE PIIA 2019-012

Demande de permis no. 2019-015 faite par Madame Véronick Deslauriers.

Madame Véronick Deslauriers
1133, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4613-75-8633-0-000-0000
Lot : 23-7, rang 9, canton Doncaster
Zone : 6V

Évaluation

4.2 Construction, reconstruction, agrandissement,
transformation ou rénovation d'un bâtiment
complémentaire

Grand-total pour Bâtiment complémentaire	8 sur 8
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-012 soit et est acceptée selon la résolution 2019.03.14 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.03.061

20. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 32.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Marie-Chantale St-Antoine,
Directrice générale et sec.-trésorière adj.

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.